Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215602285-20260401-202604024-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Saint-Marcel

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er avril 2026

L'an deux mil vingt-six le 1er avril à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de l'Oust, située au 4 rue du Calvaire à Saint-Marcel, lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, M. BOULO Ludovic,

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Date de la convocation : 26/03/2026
Date d'affichage : 26/03/2026
Vote : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. BOULO Ludovic, Mme MODICOM Nolwenn, M. THEBAUD Didier, Mme DANO Marine, Mme BROHAN Nicole, M. TEXERAUD Patrick, M. BRUN Christophe, Mme GRU Valérie, M. MELLAL Mokrane, Mme FABREGUETTES Jessie, M. BACHELOT Guillaume, M. JEFFROY Francis, M. LOPEZ-LOPEZ Vincent, Mme BILLAUD Charlène.

Absente excusée : Mme LE GOUESTRE Isabelle a donné pouvoir à M. BOULO Ludovic
A été nommé secrétaire : M. TEXERAUD Patrick

2026-04-024 : DESIGNATION DES DELEGUES A LA MISSION LOCALE

Monsieur le maire expose : la commune de Saint-Marcel est représentée à la Mission Locale du Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne par trois délégués titulaires, dont le maire d'office au titre de 1er délégué (référent).
Suite au renouvellement intégral des conseils municipaux, Monsieur le maire propose au conseil municipal de procéder à l'élection de deux autres délégués titulaires pour siéger au sein de cette instance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- DESIGNE délégués – élus relais les personnes suivantes :
M. BOULO Ludovic, le maire, 1er délégué référent -élu relais,
Mme GRU Valérie, 2ème déléguée élu relais,
M. LOPEZ-LOPEZ Vincent, 3ème délégué élu relais.

En mairie le 2 avril 2026
Le maire,
Ludovic BOULO